

FD01 – PREPARATION AU CERTIFICAT DE PREPOSE AU TIR

4 à 5 JOURS

Formation de préparation 35 heures en présentiel

Tarif : A partir de 1450 € HT par personne

Financement : Prise en charge possible par un OPCO Formation Datadockée.

Transport, repas et hébergement : Non inclus

Nombre minimum-maximum de stagiaires : 6- 12.

Délais d'accès : s'inscrire 15 jours minimum avant la date de début de la formation.

Modalités d'inscription

Informations complémentaires :

Pour la participation à l'examen du CPT, la constitution du dossier incombe au candidat.

Contactez notre Responsable Formation au

06 11 95 51 56 ou à

contact-formation@titanobel.com

Retrouvez l'ensemble des informations liées à nos formations sur www.titanobel.com à la rubrique Nos offres/FORMATION.

Objectif : Préparer le stagiaire à l'examen du CPT de base (diplôme délivré par l'Education Nationale selon l'arrêté du 26 mai 1997).

Etre capable de passer l'examen de CPT de base - Les compétences acquises sont décrites dans le descriptif de la partie théorique et pratique du programme.

Public concerné : Toutes personnes devant manipuler ou utiliser les explosifs et artifices.

Pré-requis :

- Etre majeur
- Avoir une habilitation préfectorale ou à défaut un casier judiciaire vierge.

Pour l'examen :

- Avoir l'autorisation individuelle préalable à la formation à l'emploi de produits explosifs délivrée par le préfet de son lieu d'habitation.
- Etre apte lors de sa visite médicale au poste de boutefeu

Profils formateurs : Formateurs habilités ayant une expérience technique.

Méthodes mobilisées : Support papier, exercices individuels et collectifs en salle, paperboard, projections du support, documents spécifiques, questionnaire, corrigés, sujets d'examens blancs, utilisation de matériel factices, exercices sur le terrain.

Modalités d'évaluation : Exercices théoriques, pratiques en contrôle continu, de manière collective et individuelle. Questionnaire au fur et à mesure de la formation. Evaluation sur le terrain. Participation individuelle et collective lors de correction du questionnaire, des exercices, des sujets blancs. Passage d'un examen blanc en fin de formation.

PSH : La formation et l'examen sont soumis à aptitude médicale. Les personnes en situation de handicap sont invitées à se signaler lors de la pré-inscription, en contactant le Responsable Formation au

06 11 95 51 56 ou contact-formation@titanobel.com, afin d'étudier l'adaptation et la compensation que nous pourrions mettre en place.

Nos résultats 2023

- Taux de satisfaction : 97%
- Nombre de sessions : > 8
- Taux de réussite à l'examen : 96%

TRAJECTOIRE : Options du CPT, Minage Avancé.

PARTIE THEORIQUE - SUR 3 à 4 JOURNEES

- Généralités sur les produits explosifs et leurs emplois
- Réglementation relative à l'acquisition, à la détention et au transport de
- Produits explosifs
- Les chaînes pyrotechniques et dispositifs de mise à feu
- Géométrie des tirs
- Les amorçages - Cas particulier du tir électrique
- Le tir - Les incidents de tir - Les tirs spéciaux
- Les instruments de mesure
- Nuisances et environnement

PARTIE PRATIQUE - SUR 1 JOURNEE

Se munir d'une tenue correcte et des EPI de chantier

- Application sur le terrain des cours théoriques
- Exploitation des documents liés à la réalisation d'un tir de mines
- Restitution des informations et application des consignes de mise en œuvre
- Chargement d'un tir de mines en situation réelle
- Application des règles de sécurité
- Présentation des différents matériels liés aux techniques de tir
- Utilisation du matériel de tir
- Mise en place des procédures de mise à feu
- Analyse du résultat du tir
- Réalisation des opérations d'après tir
- Mise à jour des documents

Cette formation nécessite d'avoir des capacités de mobilités en terrains accidentés, une bonne lecture des couleurs ainsi qu'une capacité de port de charge de maximum 25 kg.

EXAMEN (si applicable) – DUREE INCLUSE OU NON A LA FORMATION

Se munir d'une tenue correcte et des EPI de chantier

Déroulement des épreuves conformément à l'arrêté du 26 mai 1997

- Epreuve écrite de 45 mn en salle,
- Epreuve orale (15mn de préparation et 30mn d'exposé devant un jury) en salle,
- Epreuve pratique de 45mn minimum en carrière.

Examen organisé par le rectorat et diplôme délivré par l'Education Nationale.